



**SYNDICAT MIXTE
POUR LA RESTRUCTURATION DE LA ZONE D'ACTIVITES DE
PEDEBERT A SOORTS-HOSSEGOR**

N° 3

Objet : Approbation décision modificative n°1

Le 4 novembre 2024,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, Salle Henri Lavielle à Mont-de-Marsan, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Représentant le Département des Landes :

- M. Xavier FORTINON
- Mme Sylvie BERGEROO
- M. Cyril GAYSSOT
- M. Jean-Marc LESPADE

Représentant la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud :

- M. Pierre FROUSTEY
- M. Hervé BOUYRIE
- M. Christophe VIGNAUD

Avait donné procuration :

- M. Jean-Luc DELPUECH à Mme Sylvie BERGEROO

Etaient excusés :

- Mme Sandra TOLLIS
- M. Julien PARIS

Etaient également présents :

- Mme Isabelle COLOMB, Payeuse départementale
- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur et M. Xavier VILAMITJANA, Responsable du Service Aménagement
- Pour la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud : M. Christophe ARRONDEAU, Directeur de Cabinet
- Pour le Conseil départemental :
 - Mme Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe en charge de l'Attractivité
 - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »



Le Comité Syndical,

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°4 du Comité Syndical en date 19 mars 2024 approuvant le budget primitif de l'exercice 2024,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

D E C I D E :

- D'approuver la décision modificative n° 1 du budget primitif de l'exercice 2024 telle que figurant dans le tableau ci-après :

SECTION FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Chapitre 75 – 75888 Reversement concession aménagement		+ 216 714,70
Chapitre 042 - 6811 – Dotations amortissements	+ 216 714,70	
SECTION INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Chapitre 040 – Opération ordre transfert entre sections 2804412 – amortissement subvention terrains		+ 216 714,70
Chapitre 041 – Opérations d'ordre budgétaire 204412 – Subvention équipement en nature : Bâtiments installations	+ 216 714,70	
2111 – Terrains nus		+ 216 714,70
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles 2117 Bois et forêts	+ 300 000,00	
Chapitre 27 – Autres immobilisations financières 2764 Crédits sur personnes droit privé		+ 300 000,00

Le Président du Syndicat Mixte,

X. F. L.

Xavier FORTINON